



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

IFPRA - PÔLE APPRENTISSAGE

LYCÉE ARISTIDE BRIAND - EVREUX

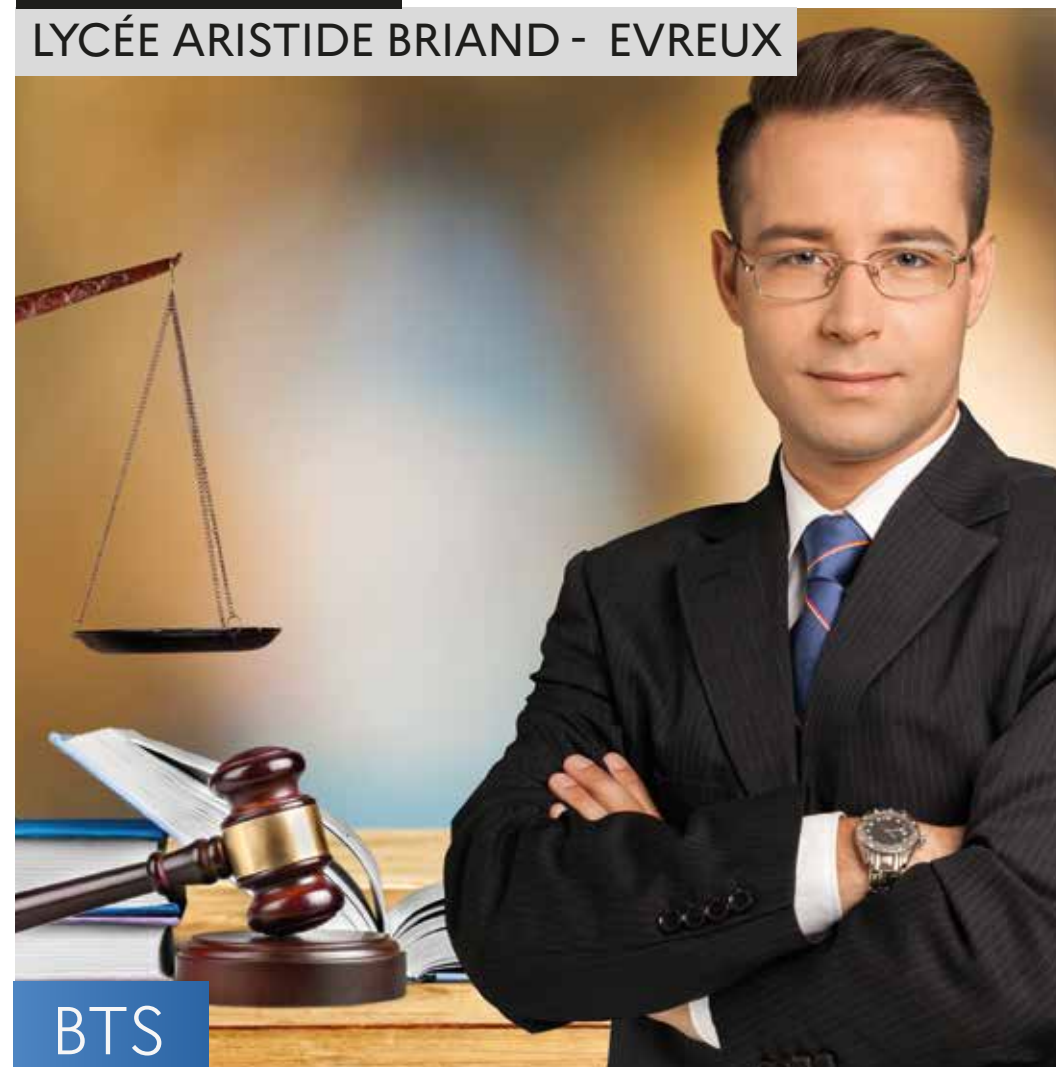
02 32 23 69 00

IFPRA - Pôle Apprentissage
2, rue du docteur Fleury | 76130 Mont Saint Aignan
Tel : 02 32 08 96 61 | ifpra-apprentissage@ac-normandie.fr
<https://ifpra-normandie.fr> (Nos formations > Apprentissage)

Dénomination : IFPRA - Institut de Formation Professionnelle en Région Académique / IFPRA - POLE APPRENTISSAGE
Numéro de déclaration d'activité : 23 76 P0090 76 | N° SIRET : 18760909400029 | CODE NAF : 8559A

PÔLE APPRENTISSAGE

LYCÉE ARISTIDE BRIAND - EVREUX



BTS

**COLLABORATEUR JURISTE
NOTARIAL**

PRÉREQUIS, CONDITIONS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- L'âge minimum est de 16 ans. Il peut être abaissé à 15 ans si le jeune a atteint cet âge entre la rentrée scolaire et le 31 décembre de l'année civile, et qu'il a terminé son année de 3ème. L'âge maximum est de 30 ans (29 ans révolus).
- La formation est accessible à un public en situation de handicap sans limite d'âge.
- Entrées / sorties permanentes pour une durée minimum de 6 mois (positionnement réalisé par l'établissement de formation).
- Le candidat titulaire du BAC doit formuler ses vœux sur Parcoursup.
- Afin de vérifier l'accessibilité au diplôme, vous pouvez contacter le pôle apprentissage par mail :

ifpra-apprentissage@ac-normandie.fr
ou [scanner le QR code](#)



DURÉE DE LA FORMATION

Sauf conditions particulières, le contrat est conclu pour deux ans. 1365 heures, soit 39 semaines réparties sur les deux années, sont programmées au sein de l'établissement de formation. (600 heures en enseignement général).

POURSUITE D'ÉTUDES

Le BTS est un diplôme conçu pour une insertion professionnelle. Cependant avec un bon dossier, il est possible de poursuivre en licence professionnelle.

MÉTIER ET OBJECTIFS VISÉS

- **Collaborateur de Notaire**
- **Assistant juridique**
- **Assistant rédacteur**

Sous la responsabilité du notaire, le collaborateur assure le montage et la gestion des dossiers traités dans un office.

Il rassemble les pièces administratives nécessaires, prépare et rédige les actes (contrats de mariage, donation, titres de propriété...).

Au quotidien, il travaille avec d'autres professionnels de l'étude (comptables, secrétaires et formalistes notamment), mais aussi avec de nombreux interlocuteurs extérieurs : administratifs, banquiers, agents immobiliers, etc. Il joue un rôle important auprès des clients, qu'il reçoit pour les écouter et les conseiller.

Bien qu'indispensable au sein de l'office notarial, le collaborateur n'a aucune responsabilité juridique, dans la mesure où seul le notaire est autorisé à signer les actes notariés. Rigoureux et méthodique, il est capable de suivre des dossiers variés dans différentes spécialités, du droit de la famille au droit immobilier.

TAUX DE RÉUSSITE À L'EXAMEN : 100 %
TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE : 80 %
TAUX DE SATISFACTION APPRENTI : 86 %

COÛT ET VALIDATION

Apprenti : prise en charge de la formation. Employeur : le coût est pris en charge par l'OPCO en fonction du niveau de prise en charge établi par France Compétences.

BTS Collaborateur juriste notarial diplôme de l'Éducation Nationale en apprentissage. Conditions de déroulement de la validation du diplôme conformément au référentiel d'examen.